

N° 37 - Juin 2023

Visite de Carole Delga, présidente de région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée

À l'initiative de Marc OZIOL, maire de Langogne, le territoire a eu le plaisir d'accueillir les 7 et 8 avril derniers, Carole DELGA présidente de la région Occitanie, avec un programme très chargé. Celui-ci a débuté le vendredi après-midi avec une partie institutionnelle avec les maires et vice-présidents de la communauté des communes, Sophie PANTEL, présidente du conseil départemental de Lozère, Philippe CASTANET, préfet de la Lozère, et Aurélie MAILLOLS, conseillère régionale. À l'occasion de cette réunion de travail, Carole DELGA s'est engagée sur le programme de l'Atelier de découpe avec un financement à hauteur de 235 000 €. Elle a conforté le programme des logements de l'espace Gargantua en apportant 42 000 € supplémentaires, et a travaillé sur les dossiers de la collectivité : Pôle d'Échange Multimodal, rénovation de quartiers, etc. Le sujet de la démographie médicale a lui aussi été abordé. Bien évidemment durant ce séjour langonnais, le dossier du contournement a été évoqué ; la position de la présidente est claire et c'est celle qu'elle a portée lors de la réunion de travail à la communauté de communes : oui à ce projet de contournement, seul tracé sur la table aujourd'hui.



Elle a mis à profit une déambulation en ville, pour effectuer un petit crochet à la Filature des Calquières et rencontrer des acteurs du territoire en visitant une dizaine de commerces. La journée s'est terminée au restaurant Le Boulodrome où Carole DELGA a souhaité échanger dans un cadre informel, avec de jeunes entrepreneurs et des personnes de la société civile qu'elle a invités à partager un moment de convivialité préparé par Sarah VANUXEM et Kévin DOMINIQUE, les jeunes repreneurs du restaurant.

Le lendemain, après un tour du marché hebdomadaire sur lequel elle a pu apprécier le savoir-faire des producteurs locaux, elle s'est rendue au marché aux veaux où elle a donné le coup de sifflet avant d'assister à « la patche » et échanger avec les acteurs agricoles du secteur. Un séjour dans la cité millénaire apprécié par tous !

Visite de Philippe Castanet, préfet de Lozère à l'abattoir

Avant de participer à la réunion de travail avec Carole DELGA, Philippe CASTANET, préfet de Lozère, a souhaité visiter les travaux de l'abattoir. Accompagné d'élus locaux, de Thierry CHAZE, président de la Régie de l'abattoir et de Valérie MOULIN, présidente de la SEM des Hauts Plateaux qui gèrera la future salle de découpe, il a apprécié la visite superbement commentée par Frédéric FOURETS, le jeune directeur de l'abattoir qui lui a expliqué le fonctionnement depuis la prise en charge de bêtes jusqu'à la mise en chambre froide des carcasses. Tout au long du parcours, Frédéric a mis en avant les travaux réalisés qui vont permettre à l'abattoir d'effectuer des économies d'énergie, sur sa consommation d'eau et améliorer les conditions de travail des personnels. Cette visite a permis à Monsieur le Préfet d'échanger avec Valérie MOULIN sur le futur atelier de découpe, un outil très attendu par les acteurs locaux.



Programme d'intérêt général pour un habitat durable, attractif et solidaire

Rénover votre logement ? Améliorer sa performance énergétique ? Adapter votre logement à la perte d'autonomie ?

Remettre sur le marché des logements vacants ? Valoriser votre logement locatif ?

Le **Programme d'intérêt général** (PIG) pour un habitat durable, attractif et solidaire est mis en place par le conseil départemental de la Lozère en partenariat avec l'agence nationale pour l'habitat (ANAH) et les collectivités locales. Ce dispositif, conventionné jusqu'en 2025, permet d'accompagner les propriétaires occupants de leur logement et les propriétaires bailleurs, à définir leur programme de travaux et mobiliser des financements.

Le parc de logements vacants croît depuis ces dernières années en Lozère et représente 4369 logements, dont une majeure partie est située en bourgs centres.

En deçà des attentes des Lozériens et des nouveaux arrivants, le parc locatif privé s'avère être un frein à l'accueil de nouvelles populations car il est limité, vieillissant et de qualité insuffisante.

Aussi, ce nouveau PIG s'adresse tout autant aux propriétaires bailleurs qu'aux propriétaires occupants.

Il a pour ambition d'offrir des logements locatifs de qualité et à loyer maîtrisé. Il répond également aux enjeux de réhabilitation du parc existant, notamment dans les centres-bourgs pour limiter l'artificialisation des sols et revitaliser nos villes et villages.

Le PIG : combien ?

Les principales priorités de l'ANAH pour les aides aux travaux :

- lutte contre la précarité énergétique ;
- traitement de l'habitat indigne et très dégradé ;
- maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap.

L'objectif de ce nouveau PIG vise 205 logements par an dont 20 pour propriétaires bailleurs (locatifs). Soit plus de 820 logements réhabilités sur la durée du programme.

Au total, cela représente une contribution financière de près de 10 800 000 € de l'ANAH et 1 400 000 € du conseil départemental de la Lozère complétés par la communauté de communes.

Le PIG : où s'adresser ?

Pour notre territoire, l'animation du programme est confiée à Oc'teha qui tient une permanence à l'espace France Service dans les locaux de la communauté de communes, le 1^{er} jeudi du mois de 9h à 11h30 ou dans leur bureau de Mende (8 rue Charles-Morel - 04 66 31 13 33). En complément, l'ADIL, partenaire de l'opération, accompagnera les propriétaires bailleurs pour la mise en location de leur bien en apportant un conseil juridique et fiscal.

Les propriétaires seront accompagnés gratuitement dans le conseil et le montage de leurs dossiers auprès de l'ANAH.

Les autres aides apportées par la commune et de la communauté de communes

Depuis plusieurs années, la commune de Langogne apporte des aides financières pour la rénovation de façades et des vitrines qui se situent dans un périmètre défini. Pour plus de renseignements, vous pouvez vous rapprocher du service urbanisme de la commune de Langogne (04 66 69 10 33).

Lors du conseil communautaire du 18 avril 2023, une enveloppe de 10 000 € pour l'aide à l'immobilier touristique et une autre de 30 000 € pour l'aide à l'immobilier d'entreprise, ont été votées. Une convention de délégation sera signée avec le département qui aura en charge l'instruction des dossiers.

Les porteurs de projets peuvent se renseigner auprès de la chambre de commerce et d'industrie, de la chambre des métiers et de l'artisanat du comité départemental du tourisme ou des services du département.



L'eau : un défi pour demain

Après la sécheresse de 2022, les prévisions pour l'été 2023 ne sont pas rassurantes, loin s'en faut. L'eau est un bien qui se fait de plus en plus rare ; la commune de Langogne s'engage pleinement dans ce nouveau défi à travers plusieurs actions :

- Réalisation d'un diagnostic et d'un schéma directeur de l'ensemble de son réseau d'eau potable, qui permettra notamment de définir les travaux à effectuer en priorité pour améliorer la qualité de l'eau et réduire les pertes sur le réseau.
- Le fleurissement de la ville va évoluer avec l'implantation préférentielle de vivaces et de graminées, nettement moins consommatrices d'eau.
- L'acquisition d'une balayeuse pouvant travailler sans eau.
- Le changement des équipements de froid industriel de l'abattoir, également moins gourmands en eau.
- L'étude de récupérations d'eau de drains du stade des Choisinets, du trop-plein des réservoirs.
- Des discussions sont engagées avec l'EPL par les communes du territoire pour pouvoir prélever de l'eau au barrage de Naussac.

Mais c'est également à chacune et chacun de prendre sa part pour économiser cette précieuse ressource avec des petits gestes simples du quotidien : repérer les fuites, privilégier les douches plutôt que les bains, ne pas arroser en pleine journée...



Conseil municipal des jeunes

Depuis la mi-janvier, la municipalité de Langogne compte parmi ses membres, six filles et quatre garçons, dix jeunes constituant le conseil municipal des jeunes (CMJ). Les jeunes scolarisés entre le CM2 et la 4^e dans les quatre établissements de Langogne se sont investis pour deux ans afin de mener à bien des projets au sein de notre commune. La première réunion du CMJ s'est tenue le 9 mars dernier. Au cours de ce conseil municipal des jeunes, nos jeunes élus ont décidé de créer deux commissions : une commission ville, environnement, mobilité et une commission sport, animation, social.



Forts de leur engagement, ils se sont déjà impliqués lors de la foire concours pour le concours de dessin, ils ont été présents lors des cérémonies officielles et leur prochain investissement est prévu pour la première Journée citoyenne qui se déroulera le 11 juin.

Nous sommes fiers de nos jeunes élus et ne doutons pas de voir très prochainement leur énergie à l'œuvre et mise à profit de la population langonnaise. Encore félicitations à eux.

Journée citoyenne

Le dimanche 11 juin, de 10h à 17h, en partenariat avec des associations et organismes locaux, la commune de Langogne organise la première édition de la Journée citoyenne. Durant cette journée, différents stands et activités seront proposés dans la cour de l'école publique - quartier du Pontet. Les personnes qui le désirent pourront participer au nettoyage des berges du Langouyrou. **Plus de renseignements en mairie et à l'office de tourisme.**

J' LANGOGNE PROPRE !
Journée citoyenne 2023
Dimanche 11 juin de 10 h à 17 h
RDV cour de l'école publique

EXPOSITIONS
ATELIER NICHOURS
ATELIER RECYCLAGE DECHETS
DOCUMENTAIRES
ATELIER
PLANTATIONS DE BULBES

NETTOYONS LES BERGES

+ d'infos : Mairie de LANGOGNE : 04 66 69 10 33 - contact@mairie-langogne.fr

Balayeuse électrique

Après l'aspirateur urbain de la marque Glutton, c'est une balayeuse de rue électrique de la même marque qui va venir suppléer notre vieille balayeuse et permettre aux services techniques d'assurer la propreté de notre ville. Cependant, une ville propre ne dépend pas seulement de l'efficacité des services techniques, mais aussi de l'implication de chaque citoyen au quotidien.



Liste Agir pour Langogne

Liste d'Alternance Langogne Dynamique



Foire concours, une belle réussite

Le 25 mars dernier signait la 40^e édition de la foire concours de Langogne. Devenue incontournable, elle a permis de réunir 130 bovins de boucherie venus de Haute-Loire et de Lozère. La ville de Langogne, accompagnée par les jeunes agriculteurs et l'association des commerçants, œuvre pour rendre cette fête conviviale.

Sous une météo clémente, les visiteurs ont pu découvrir l'exposition commerciale proposant une vingtaine de stands, mais aussi les ovins du foyer de vie de Pierrefiche et l'ensemble des animaux concourant pour les différents prix. Suite au passage

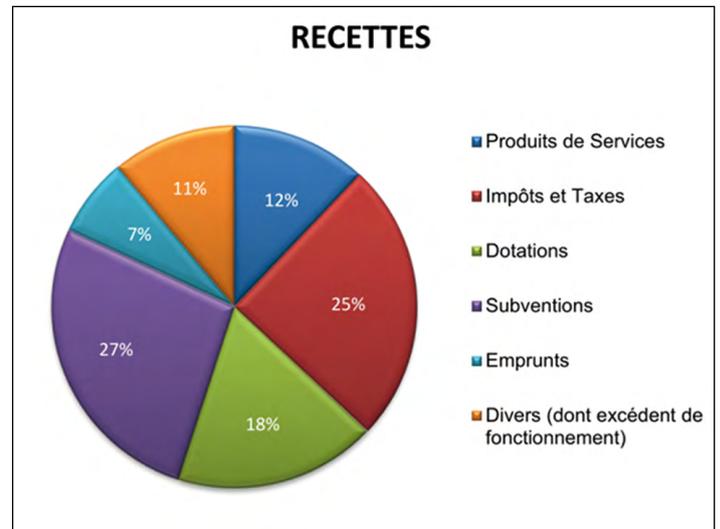
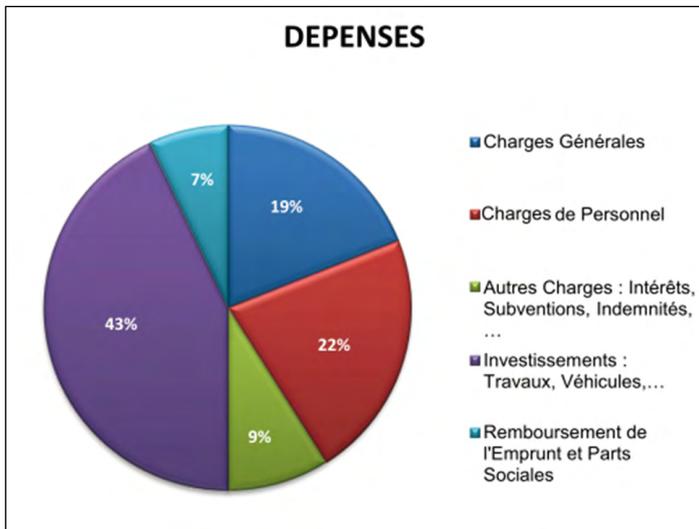
d'un jury d'experts qui a décerné le premier prix au GAEC Brun de Veyre de Saint-Laurent-de-Veyres, la vente aux enchères a lancé le début des négociations. La remise des prix de la tombola et du concours aux bovins suivis de la soirée des éleveurs clôturaient cette journée d'échanges autour de la dynamique agricole du bassin de vie de Langogne.

C'est sans oublier le clin d'œil rendu au GAEC Broussard de Chambon-Le-Château et au GAEC Brunel de Barres de Langogne conviés tous deux à venir présenter Nestor et Hermine, leurs animaux respectifs, grands champions nationaux de la race Aubrac au Salon international de l'agriculture à Paris qui ont fait briller notre territoire jusqu'à la capitale.

Budget de la commune

Le budget 2023 de la commune a été voté le 11 avril 2023. Il est constitué d'un budget principal et de trois budgets annexes : services des eaux, lotissement Lachan et musée de la Filature des Calquières.

L'ensemble de ces budgets représente des dépenses de fonctionnement et d'investissement d'un montant de 9 802 000 € (dont 7 914 000 € de dépenses réelles), équilibré par autant de recettes. La gestion maîtrisée du budget ces dernières années ont permis de dégager un excédent d'environ 787 000 € en 2022, reporté sur le budget 2023.



Contournement de Langogne : enquête d'utilité publique... L'avenir de Langogne en jeu !

Enfin on reparle de ces aménagements attendus depuis 30 ans en Lozère. Il ne s'agit plus de 2X2 voies, mais d'améliorations ponctuelles du tracé avec des zones de dépassement et des points noirs rectifiés. La région Occitanie ayant accepté d'expérimenter le transfert de compétences sur les routes nationales et notamment la RN88, elle sera en première ligne.

Dans l'immédiat pour ce qui nous concerne au plus près, c'est le contournement de Langogne qui a fait l'objet des études nécessaires pour qu'il soit soumis à enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique qui permettra d'engager le programme de travaux. La commune, la communauté de communes, le département et les chambres consulaires de Lozère ont délibéré favorablement pour ce contournement, même si un itinéraire plus ambitieux contournant Pradelles aurait été préférable. Nous sommes très favorables au contournement de Langogne car il prévoit quatre entrées sur la ville, élimine les camions qui ne passeront plus en ville, sauf déserte locale, et reste compatible avec un tracé plus large incluant le contournement de Pradelles. De ce fait, comme en témoignent, par exemple, les villes étapes d'Aumont-Aubrac ou de La Canourgue, l'attractivité commerciale sera renforcée, la sécurité considérablement améliorée ainsi que le cadre de vie des habitants permanents ou de passage, avec des logements devenus plus agréables à vivre. L'enquête publique devrait se tenir en juin 2023, nous comptons sur la mobilisation de tous pour que ce contournement voit le jour.